



## CSA-SD de l'Aude - lundi 13 février - Déclaration Commune

Les organisations syndicales FSU, UNSA Education, FNEC-FP-FO, SNALC, représentatives au Conseil Social d'Administration Départemental (CSA-SD) de l'Aude, ont décidé à l'unanimité de ne pas siéger ce lundi 13 février 2022, lors de l'étude du projet de carte scolaire du 1er degré.

Les membres désignés par nos organisations syndicales lors des élections professionnelles de décembre 2022, fortes du mandat que leur ont confié les personnels de l'Education nationale du département, dénoncent un refus de tout dialogue social.

Le refus de nous communiquer en amont de ce CSA-SD, le projet de carte scolaire du 1er degré alors même que, dans un mail daté du 23 janvier, il nous avait été précisé que ce projet serait communiqué à l'issue du groupe de travail. Ce groupe de travail pendant lequel nous avons unanimement pointé l'absence de toute possibilité d'échanges entre nos organisations syndicales et l'administration et qui n'a donné lieu qu'à un monologue intersyndical sur des alertes et des vigilances d'écoles. Ce groupe de travail qui a eu lieu, le 1er février, soit il y a plus de 10 jours et qui ne s'est traduit par aucune autre communication de votre part et par l'absence de réponse aux différents mails de toutes les organisations syndicales, envoyés la semaine dernière, qui vous prévenaient de la difficulté que nous aurions à travailler dans ces conditions.

Il ne peut être acceptable de siéger sereinement, en fin d'après-midi, sans avoir pu préparer, dans le détail et en amont cette instance. L'ordre du jour comprenant 5 points dont la carte scolaire 1er degré et les prévisions d'effectifs et moyens dans les collèges, ces sujets ne peuvent être balayés en 2h de temps. Pour autant, nous ne pouvons imposer aux personnels administratifs, à tous les membres de cette instance et à nos familles respectives de poursuivre des discussions tard dans la soirée si nous voulons vraiment des débats de qualité et être entendus. Nous refusons de siéger dans de telles conditions de travail détériorées. Nous profitons de l'occasion pour mettre l'accent sur le travail de qualité que les personnels administratifs effectuent, depuis plusieurs semaines et pour les remercier de travailler sans doute sans relâche et certainement sous la pression permanente, que l'urgence de la situation impose.

La tenue de cette nouvelle instance entre l'administration et les représentants des personnels, avec communication de tous les documents préparatoires, vote et séance de report ne semble poser aucun problème dans d'autres académies. En revanche l'académie de Montpellier se distingue par le boycott du CSA-SD dans le Gard, les P.O et aujourd'hui dans l'Aude. Serait-ce une volonté d'entraver le droit de tous les agents à être représentés, de la part de Mme la Rectrice de l'académie de Montpellier ? Alors que nos organisations syndicales se battent contre la réforme des retraites que le gouvernement veut imposer sans débat, au niveau académique et départemental, nous nous retrouvons aussi face à une tentative d'imposer une carte scolaire sans concertation ou presque.

C'est pourquoi, les organisations syndicales FSU, UNSA Education, FNEC-FP-FO, SNALC, réaffirment leur opposition à la loi de Transformation de la Fonction Publique qui, sous couvert de « modernisation » du dialogue social, ne fait que réduire les prérogatives des élus du personnel et ne respecte pas les agents du ministère de l'Education nationale. Le CSA-SD de l'Aude doit se tenir dans des conditions qui respectent tous les personnels et l'ensemble de la communauté éducative, notamment les élèves et leurs familles. Dans ce cadre, les documents de travail, avec le projet de carte scolaire, doivent être transmis aux OS largement avant la date du CSA-SD.